

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Déc.  
2023  
78

Du 18 janvier au 17 février



## Recensement de la population 2024



## 2 ■ Sommaire

### 4-5 ▶ RETOUR EN IMAGES

### 6 ▶ CITOYENNETÉ

Recensement de la population 2024

### 7 ▶ JEUNESSE / ÉCOLES

Élection des nouveaux conseillers du CMJ

### 8-9 ▶ VIE ÉCONOMIQUE

Leers Activité Dépannage recrute

QH Clean Auto, nettoyage automobile

Perrine Dugardin, nouvelle masseuse  
kinésithérapeute

Elsa, masseuse équin et canin

MJ Menuiseries Aménagements, tous vos projets  
de menuiserie sur mesure

Audition Geny

### 10 ▶ SÉCURITÉ

Renforcez votre cybersécurité

Tous unis contre les violences faites aux femmes

+ Encart central détachable

*L'Agenda*

### 11-12 ▶ SENIORS

La résidence autonomie *Les quatre vents*

Retour à domicile après hospitalisation

100 ans de Marcel Berthe

Une semaine bleue riche en rencontres  
intergénérationnelles

Cercle Saint-Louis, André Dupont nous a quittés

### 13 ▶ VIE MUNICIPALE

En 2024, les tarifs pour occupation du domaine  
public évoluent

### 14 À 16 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le compostage  
sera-t-il vraiment obligatoire ?

Rappel aux propriétaires de chiens

Près de 600 arbres et arbustes plantés cet automne

### 17 ▶ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

« *Parlons Mobilités durables* » : une réflexion sur la  
mobilité construite avec les Leersois

### 18 ▶ TRIBUNE POLITIQUE

### 19 ▶ ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

de .....  
**Vous** à .....  
**Nous**

## Bulletin de vote - Allumoirs

Depuis quelques années, le traditionnel défilé des Allumoirs à Leers se déroule dans le complexe sportif. Une décision qui avait été prise en 2016, pour répondre au renforcement du plan Vigipirate suite aux attentats de 2015, avait été maintenue durant la période de crise sanitaire due au Covid-19, et ensuite étant donné la fréquentation grandissante de cette manifestation.

La Ville a souhaité poser la question aux participants en deux phases :

■ lors des Allumoirs le 6 octobre dernier via un bulletin de participation (la majorité des votants a exprimé son souhait que le défilé revienne dans la rue).

■ via ce Leers Infos pour les personnes n'étant pas présentes aux derniers Allumoirs. **Préférez-vous ?**

Fêter les Allumoirs dans l'enceinte fermée du complexe sportif,  
plus sécurisante pour les enfants et plus pratique pour le stationnement

Revenir au défilé dans les rues

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Signature :

## Analysons et Projetons-nous !

En 2024, Leers doit effectuer le recensement de sa population. Dans ce Leers Info vous retrouverez un dossier complet, en page 6, vous rappelant les enjeux du recensement, ainsi qu'un trombinoscope des agents recenseurs qui seront amenés à venir à votre domicile pour vous questionner. Encore plus pratique, je vous encourage à remplir directement le formulaire en ligne.

Le recensement donne une photographie à un instant donné de la population et permet de voir les tendances démographiques d'une ville. C'est intéressant mais insuffisant. En complément de cette démarche, la Ville va travailler avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) afin d'avoir une vision à moyen et long terme de l'évolution de notre ville, des enjeux et des orientations à confirmer.

Car gouverner c'est prévoir, et les défis qui nous attendent sont nombreux. En premier lieu, celui de la transition écologique à opérer, qui concerne chacun d'entre nous, collectivités, habitants, associations, entreprises et commerces. Cela implique, et impliquera, de changer nos façons de faire, nos habitudes, d'arbitrer parfois au détriment d'un certain confort à court terme pour un gain plus durable. C'est difficile mais indispensable !

Aussi, en 2024, la Métropole Européenne de Lille (MEL) consultera les métropolitains sur la mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE). Le principe de la ZFE est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. C'est la MEL qui déterminera les contours de la ZFE pour notre territoire, c'est pourquoi elle vous sollicite pour recueillir votre avis.

En ces fêtes de fin d'année, les enjeux climatiques sont aussi au menu : emballage en tissus, cadeaux immatériels, décoration à base d'objets recyclés... autant d'idées pour préserver l'esprit de Noël et notre planète !

Enfin, je souhaite terminer en remerciant tous les Leersois, nombreux, qui ont répondu à notre appel de boîtes solidaires car penser aux plus démunis fait aussi partie de l'esprit des fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite des moments agréables en cette fin d'année, bonnes fêtes de Noël à chacun et chacune.



Jean-Philippe Andriès  
Maire de Leers

**Directeur de la publication** : Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction** : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert  
**Mise en page** : Frédéric Fouriaud  
**Photos** : Service Communication  
**Édition** : Mairie de Leers  
**Impression** : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Baroeul)  
**Dépôt légal** : Décembre 2023  
**Tirage** : 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



## 4 Retour en images

### Marche rose



Pour la deuxième année consécutive, l'association *By Octopus* a organisé le 8 octobre une marche rose dans le cadre d'Octobre Rose. Plus de 300 participants ont parcouru les 6 km de la marche. Bravo à eux !

### Les CM2 à Notre-Dame-de-Lorette

156 élèves de CM2 des écoles leersoises sont allés à Notre-Dame-de-Lorette le 3 octobre. Ils ont redécouvert l'histoire de la première guerre mondiale à travers les visites du musée *Lens' 14-18* et de la basilique.



### Concours des Maisons fleuries

Ils étaient cette année 38 à participer au concours. Le palmarès a été dévoilé le 6 octobre par Jacques Laumaillé, adjoint à la Qualité du cadre de vie, lors d'une réception à la salle municipale du centre. Merci à tous pour votre participation à l'embellissement de notre cadre de vie.



### Concert Salt & Pepper

Le 15 octobre, la salle André Kerkhove était comble pour accueillir la chorale de seniors dunkerquois *Salt and Pepper*. Un concert résolument *rock and roll* qui a enflammé le public et enchanté la chorale leersoise du Diapason qui a réalisé la première partie.



### Spectacle du Prato *Les Mouches*

Le 10 novembre, le public présent à la salle André Kerkhove pour le spectacle « *Les Mouches* » a profité d'un solo de théâtre, de clown et de contorsion de l'artiste Macarena Gonzales Neuman. Un spectacle qui prenait les mouches comme métaphore pour se questionner sur ce qui nous dérange et pourquoi. Merci à la Métropole Européenne de Lille et au Prato pour ce beau spectacle participatif.





## Commémoration de l'Armistice

Ce samedi 11 Novembre a marqué le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la première guerre mondiale.

Souhaitant faire perdurer ce souvenir important de notre histoire et rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, nombreux Leersois ont participé au défilé mené par l'Harmonie municipale et à la cérémonie organisée au cimetière.

## Léana Hochart, championne d'Europe cadette de tennis de table

Nous vous avons présenté les bonnes performances du LOS Tennis de table en juin dernier. Et bien, ça continue... cette fois, c'est Léana Hochart qui accumule les médailles : championne d'Europe *Cadette* depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier puis 3<sup>e</sup> aux championnats du monde jeunes en Slovénie avec l'équipe de France! Bravo championne!

En ce qui concerne l'équipe féminine récemment montée en Pro B, elle réalise une première saison dans l'Élite plus qu'honorable avec déjà quatre victoires en sept matchs.



© lef production

## Leers sous la neige

Le premier dimanche de décembre, la neige s'est invitée à Leers. L'espace d'une journée, la Ville a revêtu son blanc manteau. Cela a ravi les grands qui ont pu profiter d'une jolie balade dans un décor féerique. Les enfants eux étaient enchantés de pouvoir confectionner d'éphémères bonhommes de neige ou tenter quelques glissades en luge. Un peu de poésie et de magie bienvenues à la veille des fêtes de fin d'année.



## Rep'Leers Café



Ce n'est pas parce qu'un objet est cassé ou un peu abîmé qu'il est forcément destiné à aller à la poubelle. À l'initiative du Conseil des Seniors, un Rep'Leers Café a été mis en place en juin dernier. Tous les 4<sup>e</sup> samedis du mois, des bénévoles vous accueillent à la Maison des Jeunes afin de vous apprendre à réparer votre vélo, vos jeux de société, bouilloires, grille-pain et autres petits objets du quotidien si utiles. En à peine six mois de fonctionnement, le Rep'Leers Café a permis de redonner vie à 54 objets apportés par 112 Leersois soucieux de recycler, de soulager leurs poubelles et faire des économies par la même occasion. Prochain atelier le 27 janvier.



# RECENSEMENT de la population 2024

## Du 18 Janvier au 17 février 2024

Le recensement de la population est une démarche essentielle pour notre commune car il permet de recueillir des données fondamentales qui serviront à la planification et l'amélioration de nombreux services et infrastructures publics.

Le recensement est une opération menée par l'État et organisée par la commune, pour obtenir une vision claire et précise de la composition de la population. Il est obligatoire pour tous les habitants, quels que soient leur nationalité, leur âge ou leur statut. Les informations collectées restent strictement confidentielles et sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de participer activement à cette opération. Votre concours est essentiel pour garantir l'exactitude des données collectées et pour que notre ville puisse bénéficier de ressources adéquates afin de répondre aux besoins de tous ses habitants.

Nous comptons sur votre pleine collaboration et vous remercions par avance pour votre participation.

### Le recensement, comment ça se passe ?

À partir du jeudi 18 janvier 2024, un des dix-huit agents recenseurs viendra vous rencontrer. Il sera identifiable grâce à une carte officielle avec photographie.

Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur Internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur le site : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser les questionnaires papier que votre agent recenseur viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie, service Affaires générales au 03 20 200 600.

### Les agents recenseurs

Les 18 agents identifiables grâce à une carte officielle, sont tenus au secret professionnel. Toutes vos réponses sont strictement confidentielles. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Rosa DA SILVA



Mégane DESCAMPS



Véronique DESCAMPS



Pascale DESPELCHIN



Nicolas DESREUMAUX



Franck DUQUESNOY



Frédéric FOURIAUD



Telmo GERALDES



Olivier HALATRE



Claire HERPSON



Odile HUBERT



Véronique LEGRAND



Laureen LEMARRE



Philippe MARQUETTE



Pierre PETIAU



Sandra TITEUX



Martin TOCK



Estelle VIEIRA



## Élection des nouveaux conseillers du CMJ

*Six nouveaux conseillers municipaux juniors ont été élus le 19 octobre au sein de leur école et ont officiellement pris leurs fonctions le 14 novembre dernier.*

### Nouveauté de l'élection

Jusqu'à présent, le Conseil Municipal des Jeunes était renouvelé intégralement tous les deux ans. À l'image de nos voisins et amis d'Estaimpuis, nous procédons dorénavant au renouvellement partiel de cette instance, afin d'apporter une continuité dans les projets.

Ce sont donc six nouveaux jeunes édiles qui ont rejoint le groupe du CMJ : Soan Assaoui, Joanie Lefèvre, Nino Speckens, Antoine Thomas de Freitas, Emna Tita et Antton Zeller.

Dorénavant, une élection aura lieu chaque année auprès des élèves de CM1 pour remplacer les plus anciens conseillers. Les nouveaux élus pourront ainsi apporter leurs idées aux projets en cours et en proposer de nouveaux avec l'aide et l'expérience de leurs aînés.

### Comment fonctionne le Conseil Municipal des Jeunes ?

Lors de leur prise de fonction, les nouveaux conseillers ont présenté chacun(e) leur tour leur affiche de campagne électorale. Lors de leurs prochaines réunions de travail, ils pourront, avec l'ensemble du CMJ, ainsi que les élus et personnel municipal, prioriser les projets sur lesquels ils vont travailler. Ils se rencontreront ensuite environ une fois par mois. Ils sont appelés à débattre en séance, à donner leur point de vue, à faire des choix, à proposer des solutions pour

améliorer la vie de leurs camarades d'école mais aussi de tous les Leersois.

Véritables ambassadeurs de la Ville, les jeunes seront également appelés à dialoguer avec leurs homologues d'Estaimpuis et à participer aux cérémonies patriotiques. Et qui dit travail, dit récompense... les animateurs du groupe leur réservent quelques sorties et moments de détente !



*L'élection a eu lieu le 19 octobre dans les différentes écoles de la ville avec isolements, bulletins de vote, urne et liste d'émargement.*

## Leers Activités Dépannage recrute



Leers Activités Dépannage (LAD), association d'insertion, actrice de l'économie sociale et solidaire recrute à des postes variés.

L'association intervient dans l'accompagnement de la vie quotidienne, dans l'aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie. Elle met à disposition chez le particulier, du personnel sur des interventions ponctuelles, urgentes ou récurrentes pour l'aide aux tâches ménagères, l'entretien des jardins et les petits travaux de bricolage.

Vous êtes demandeur d'emploi de très longue durée, bénéficiaire du RSA, allocataire ASS ou AHH, alors le LAD peut vous proposer des missions. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 06 23 22 05 58 pour prendre rendez-vous.



LAD  
3, place Lucien  
Demonchaux  
Tél. : 03 20 75 46 80

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 11h30



## QH Clean Auto nettoyage automobile

Quentin Happe a créé sa société de lustrage et nettoyage automobile le 1<sup>er</sup> avril dernier. À domicile ou sur votre lieu de travail, il peut venir prendre soin de votre véhicule :

- Aspiration et dépoussiérage de l'habitacle et du coffre
- Nettoyage en profondeur intérieur et extérieur
- Nettoyage et soin des sièges en cuir, tissu ou alcantara
- Rénovation optique des phares

Tout comme pour vos sièges auto, Quentin peut aussi nettoyer et donner une seconde vie à vos fauteuils et canapés grâce à la technique de l'injection/extraction.

Pensez-y si votre canapé a des taches récalcitrantes ou besoin d'un nettoyage en profondeur!

Pour vous faire une idée, retrouvez les photos et vidéos de ces dernières réalisations sur les réseaux sociaux : qhcleanauto est sur Facebook, Instagram et TikTok.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à le contacter!

QH Clean Auto  
Tél. : 07 69 68 47 42  
quentin59115@hotmail.com



## Nouvelle masseuse kinésithérapeute



**Perrine Dugardin**

Masseuse kinésithérapeute  
vous informe de son installation  
au cabinet paramédical du  
55 rue Victor Hugo

Soins du lundi au vendredi  
Accepte les nouveaux patients  
sur Doctolib



## Elsa, masseuse équin et canin

Fraîchement diplômée de la formation *Equiphysio*, Elsa Decalonne a créé sa société *ED-Equi&Dog*. Si vous avez un chien ou un cheval, ses services pourraient vous être utiles. Elsa propose des massages pour l'entretien, la préparation et la récupération sportive de vos animaux. Elle peut aussi leur faire des enveloppements aux algues pour toujours plus de bienfaits.

Ces prestations participent au bien-être mental et physique des animaux, leur apportent confort musculaire et articulaire, participent à leur bonne circulation sanguine et aident leur métabolisme et leur système lymphatique.

Si votre cheval ou votre chien a besoin d'un soin ou juste pour son bien-être quotidien, n'hésitez pas à faire appel à Elsa. Elle se déplace dans le Nord, le Pas-de-Calais et en Belgique.

ED-EQUI&DOG

Elsa Decalonne - Masseuse équin et canin

Tél. : 06 95 88 64 55 - ed.equidog@gmail.com

 ed\_equidog /  ED-Equi&dog



## MJ Menuiseries Aménagements

### Tous vos projets de menuiserie sur mesure

Jérémy Moreira a ouvert son entreprise de menuiserie le 1<sup>er</sup> juin, MJ Menuiseries Aménagements. Dressings, cuisines, escaliers, bardages, pose de parquets... il peut vous proposer des solutions sur mesure pour sublimer votre espace de vie.

Vous souhaitez avoir du mobilier original et de qualité, Jérémy vous accompagne dans vos projets avec des réalisations en bois uniques et artisanales!

Une question, un devis, n'hésitez pas à le contacter! Il vous répondra dans les meilleurs délais.



MJ Menuiseries Aménagements - Jérémy Moreira

Tél. : 06 89 49 68 00

mjmenuiseries@hotmail.com



## Audition Geny

Le centre *Audition Geny* a ouvert ses portes en plein cœur de Leers au 22 rue des patriotes.

Henri Declerck, votre audioprothésiste, et Nathalie, vous accueillent le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le centre pratique le tiers-payant et est partenaire de nombreuses mutuelles.

Si vous avez le moindre doute sur votre audition, vous souhaitez des protections auditives sur-mesure et adaptées à votre mode de vie, vous avez besoin de vous faire appareiller ou renouveler vos aides auditives, n'hésitez pas à contacter le centre pour obtenir des informations ou prendre rendez-vous.

Audition Geny - 22 rue des Patriotes

Tél. : 03 74 09 93 90

contact@auditiongeny.com

 Audition GENY

Ouvert le lundi  
de 14h à 18h et  
du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et  
de 14h à 18h





## Renforcez votre cybersécurité

### Conseils pour créer un mot de passe robuste

Dans un monde de plus en plus connecté, la protection contre les cyberattaques est essentielle. L'une des premières lignes de défense est la création d'un mot de passe robuste pour vos accès en ligne.

Voici des conseils accompagnés d'exemples mnémotechniques pour créer des mots de passe robustes (12 caractères minimum) :

#### 1. Évitez les séquences prévisibles

*Conseil* : Évitez les suites logiques.

*Exemple mnémotechnique* : Remplacez une suite comme « 123456 » par une combinaison significative, telle que « Lion\$Roi789 ».

#### 2. Oubliez votre date de naissance

*Conseil* : Ne pas utiliser des informations personnelles évidentes.

*Exemple mnémotechnique* : Utilisez une combinaison de lettres et de chiffres basée sur des souvenirs spécifiques, comme « VoyageParis1992! ».

#### 3. Mixez lettres, nombres et symboles avec une méthode mnémotechnique

*Conseil* : Associez les caractères divers à une phrase mnémotechnique.

*Exemple mnémotechnique* : Transformez « J'aime le chocolat depuis 2010 » en « J@!m3\_Ch0c0l@t\_2010 ».

#### 4. Fusionnez des mots sans rapport

*Conseil* : Associez des mots inattendus.

*Exemple mnémotechnique* : Fusionnez « Cascade » et « Satellite » en « CasSat#ell!te ».

#### 5. Évitez les mots courants

*Conseil* : Évitez les termes prévisibles.

*Exemple mnémotechnique* : Au lieu de « Motdepasse123 », choisissez « SecuR!té#Compte567 ».

#### 6. Adoptez un gestionnaire de mots de passe

*Conseil* : Utilisez un gestionnaire pour stocker des mots de passe complexes.

*Exemple mnémotechnique* : Créez une phrase mnémotechnique pour le gestionnaire comme « MonChevalVertMangeDes-Pommes! ».

#### 7. Évitez la réutilisation de mots de passe

*Conseil* : Utilisez des mots de passe uniques pour chaque compte.

*Exemple mnémotechnique* : Variez vos mots de passe en utilisant des thèmes différents pour chaque compte.

#### Exemple complet

*Mot de passe faible* : « Chien123 »

Mot de passe robuste avec mnémotechnique :

« J3Ch0!\$!sAm!P€tCh!€n »

En suivant ces conseils et en utilisant des moyens mnémotechniques, vous pouvez créer des mots de passe forts et mémorisables, renforçant ainsi la sécurité de vos accès en ligne.

N'oubliez pas de changer régulièrement vos mots de passe et d'adopter des pratiques de sécurité supplémentaires pour une protection maximale.

## Tous unis contre les violences faites aux femmes



La randonnée des Rubans Blancs s'est déroulée le dimanche 26 novembre au départ de l'espace associatif Arnaud Beltrame.

Merci à tous les participants ainsi qu'à Rando'Leers qui a aidé à l'organisation de cette marche.

Et n'oubliez pas, si vous êtes victime ou témoin de violences, appelez le 3919.

#stopviolencesfaitesauxfemmes

# l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

**PROGRAMME  
DÉTACHABLE**

**De Janvier  
à Mars  
2024**

Ma mairie  
en poche.

## **NOUVEAUTÉ ! Retrouvez-nous sur l'application mobile *Ma Mairie en poche***

La Ville continue de développer ses outils numériques pour communiquer toujours plus efficacement avec vous. Aujourd'hui, en plus du site Internet, des réseaux sociaux (Facebook, Youtube), de la newsletter et du panneau électronique en centre-ville, retrouvez-nous sur votre smartphone avec l'application *Ma mairie en poche*.

Une fois installée, l'application vous permet :

- de choisir les villes autour de vous dont vous souhaitez suivre les actualités (Leers et/ou d'autres villes présentes sur l'application)
- d'activer les notifications pour **recevoir les actualités** de la ville en temps réel
- d'avoir accès simplement et à tout moment aux actualités de la Ville, à l'agenda, aux portails *Famille* et *Petite enfance*, aux menus de restauration scolaire et des résidences *Les quatre vents* et *Les Cygnes*...
- de signaler à tout moment un problème dans la ville
- de partager des notifications via SMS, mail...



Téléchargement rapide et gratuit  
depuis Play Store et App Store



## à ne pas manquer!

**Samedi 9 Mars ▶ 10h à 19h**

**Dimanche 10 Mars ▶ 10h à 18h**

### **Salon des saveurs et du savoir-faire**



**Le salon des Saveurs et  
du Savoir-faire accueille chaque  
année près de 100 exposants.**

Ce rendez-vous incontournable rassemble artisans, commerçants, prestataires de service ainsi que métiers de bouche. Une multitude de produits de qualité attendent tous les amateurs d'authenticité et tous ceux qui aiment découvrir et échanger en toute simplicité.

De nombreuses démonstrations et dégustations vous attendent au détour des stands. Profitez-en!

**Salle Alphonse Daudet  
Entrée et tombola gratuites**

# JANVIER

**Du lundi 8 au jeudi 18 janvier**  
**Junicode**



Comme chaque année, les élèves de CM1 et CM2 des écoles leersoises vont profiter d'une formation de sensibilisation sur la sécurité routière dispensée par les CRS. Les CM1 apprennent les règles théoriques essentielles du code de la route et le maniement de la bicyclette tandis que les CM2 mettent en pratique leurs connaissances sur circuit.

**Salle André Kerkhove**

**Vendredi 19 janvier ▶ 18h**  
**Remise des prix du Junicode**  
**Salle du Centre**

**Samedi 20 janvier ▶ 18h**  
**Cérémonie des Vœux**  
**Salle André Kerkhove**

# FÉVRIER

**Du lundi 12 au vendredi 23 février**



**Auditions des classes de l'École municipale de musique**

Les professeurs et élèves des classes d'instrument vous présentent le travail réalisé depuis la rentrée dans ce parcours d'auditions.

**Auditorium de l'École municipale de musique**

**Mardi 20 février ▶ 18h**  
**Ciné-concert de l'École municipale de musique**



« Un, deux... moteur, action ! » Le clap est prêt pour cette troisième audition **Cinéma** en partenariat avec l'Amical-Ciné.

**Au programme** : des extraits de films, interprétés par les élèves sur des images originales des films.

Alors, installez-vous confortablement, la séance va commencer.

**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**

# MARS

**Samedi 9 mars ▶ 10h à 19h**  
**Dimanche 10 mars ▶ 10h à 18h**  
**Salon des saveurs et du savoir-faire**



Ce rendez-vous incontournable rassemble artisans, commerçants, prestataires de service ainsi que métiers de bouche. Une multitude de produits de qualité attendent tous les amateurs d'authenticité et tous ceux qui aiment découvrir et échanger en toute simplicité. De nombreuses démonstrations et dégustations vous attendent au détour des stands. Profitez-en !

**Salle Alphonse Daudet**  
**Entrée et tombola gratuites**

**Samedi 23 mars ▶ 13h30 à 21h**  
**Dimanche 24 mars ▶ 8h30 à 17h**  
**Week-end chantant**



Vous chantez dans une chorale, sous la douche, dans la rue... Venez découvrir ou redécouvrir des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, en version polyphonique.

Un week-end chantant, c'est un rassemblement, le temps d'un week-end, d'hommes et de femmes de tous âges et de tous horizons, ayant comme point commun l'envie de chanter ensemble.

Pour y participer, pas besoin de savoir lire la musique, ni de chanter dans une chorale. Pendant une journée et demie, deux chefs de chœur et un pianiste professionnels conduisent l'apprentissage de trois chansons du répertoire contemporain.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez l'association *Voix Si Voix La* par mail à :

[voixivoixla59@gmail.com](mailto:voixivoixla59@gmail.com)

**Salle André Kerkhove**

**Samedi 30 mars ▶ 15h**



**Carnavaleers**

Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus ! Chaque enfant costumé se verra offrir des bonbons à l'arrivée.

## Du côté des Assos...

### JANVIER

**Samedi 6 ▶ 8h à 17h**

**Stage Kata** du LOS Judo  
*Salle Motte Bossut*

**Samedi 6 et dimanche 7  
▶ 9h à 17h**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - *Salle Alphonse Daudet*

**Samedi 13 ▶ 18h à 23h30**

**Soirée Galette et jeux**  
de Jog' Leers OS - *Salle Pasteur*

**Dimanche 14**

**▶ 10h30 à 12h30**

**Permanence adhésion**

de l'Association des Familles  
*Salle Jacques Lameyse*

**Dimanche 14 ▶ 14h à 18h**

**Tir du Roy** du LOS Tir à l'arc  
*Salle de tir à l'arc*

**Samedi 20 ▶ 13h à 18h**

**Tournoi jeunes** du LOS Judo  
*Salle Motte Bossut*

**Samedi 27 ▶ 15h à 23h**

**Après-midi jeux et repas** de l'As-  
sociation des Familles - *Salle Pasteur*

### **Besoin d'aide dans la ges- tion de votre association ?**

La Maison des Association de Rou-  
baix est présente en mairie de Leers  
le premier vendredi du mois de 9h  
à 12h. Conseils, soutien, formations,  
n'hésitez pas à prendre rendez-vous.  
C'est gratuit!

Pour prendre rendez-vous, inscriptions  
auprès de David Malbranque:  
[dmalbranque@ville-leers.fr](mailto:dmalbranque@ville-leers.fr)

### FÉVRIER

**Samedi 3 ▶ 18h30**

**Loto** du LOS Football  
*Club-house du LOS Football, rue Pasteur*

**Samedi 3 ▶ 19h**

**Dimanche 4 ▶ 15h**  
**Spectacle « Temps Danse  
Musique »** d'Artanime  
*Salle André Kerkhove*

**Dimanche 11**

**▶ 10h à 12h et 14h à 16h**  
**Stage Break dance débutant**  
d'Adnès - *Salle d'évolution du Buisson*

**Dimanche 11 ▶ 14h à 18h**

**Loto** de la Team Desbisschop  
*Salle Pasteur*

**Dimanche 11 ▶ 15h à 19h**

**Thé dansant**  
de Nos Jeunes Années  
*Salle André Kerkhove*

**Vendredi 16 ▶ 19h,  
samedi 17 ▶ 16h et 20h  
et dimanche 18 ▶ 17h**

**Festival « 3 coups en 3 jours »**

de la Pirouette Théâtre  
*Salle André Kerkhove*

**Samedi 17 ▶ 10h à 16h**

**Marché de la seconde main**  
de l'Association des Familles  
*Salle Pasteur*

**Dimanche 25 ▶ 12h**

**Banquet** du Club des Anciens  
*Salle André Kerkhove*

**Du lundi 26 au vendredi 1<sup>er</sup>**

**Camp basket** du LOS Basketball  
*Salle Boileau*

### MARS

**Samedi 2 ▶ 18h**

**Loto** du LOS Pétanque  
*Salle Pasteur*

**Du lundi 4 au vendredi 8**

**Camp basket** du LOS Basketball  
*Salle Boileau*

**Dimanche 10 ▶ 9h à 16h**

**Bourse multi-collections**  
par l'Amicale Laique  
*Salle Pasteur*

**Mercredi 13 ▶ 10h à 16h**

**Journée Portes ouvertes**  
de Chiffres et des Lettres  
*Salle Paul Herteler*

**Vendredi 15 ▶ 18h**

**Repas** des Ateliers  
Artistiques du Moulin  
*Salle Pasteur*

**Vendredi 15 ▶ 19h**

**Zumba party** d'Artanime  
*Salle André Kerkhove*

**Samedi 16**

**Soirée déguisée**  
de La Rangée Verte  
*Salle Pasteur*

**Samedi 16 ▶ 10h à 18h**

**Compétition** du LOS Gymnastique  
*Salle Jean-Claude Caeterman*

**Mardi 19 ▶ 19h**

**Repas Baguette** des Amis  
de Fraouton - *Salle Michel Lefebvre*

**Samedi 23 ▶ 14h à minuit**

**Après-midi jeux de société  
et repas familial** du LOS Judo  
*Salle Pasteur*

**Dimanche 24 ▶ 12h**

**Repas de Printemps**  
du Club des 4 Vents  
*Résidence des 4 Vents*

**Samedi 30 ▶ 13h**

**Loto** du LOS Gymnastique  
*Salle Pasteur*

**Samedi 30 ▶ 19h30**

**Soirée Années 80**  
de Vivre à Leers  
*Salle André Kerkhove*

**Dimanche 31 ▶ 10h30**

**Chasse aux œufs** de LCAQ  
*Quartier du Carihem*

## Le SIDPA récompensé

Le 4 octobre, Julie Dellay du SID-  
PA a reçu le prix du « *Concours  
départemental de la Semaine  
bleue* » pour son projet « *Les Potes  
Âgés du web* ». Le principe: des  
étudiants apprennent aux per-  
sonnes âgées à utiliser leur ta-  
blette et reçoivent en échange des  
légumes cultivés dans le potager  
du SIDPA.



Grâce à ce prix, l'association proposera dès janvier d'autres ateliers en lien  
avec les « *Potes Âgés* » destinés aux personnes de plus de 60 ans. N'hésitez pas à  
contacter le SIDPA pour plus d'informations (Tél. : 03 20 80 48 67).

# NOTEZ-LE

## Collecte des sapins de Noël



Après les fêtes de fin d'année, vient le temps... du recyclage des sapins ! La Ville de Leers et la Métropole Européenne de Lille vont reconduire l'opération de collecte de sapins de Noël en mettant à disposition une benne. Celle-ci sera présente sur le parking du Cœur de Ville.

**du vendredi 5  
au mercredi 17 janvier**

## Don du Sang

### Collectes 2024

**Salle polyvalente, rue Pasteur**

**Lundi 15 Janvier** 14h-19h

**Samedi 23 Mars** 8h-13h

**Lundi 3 Juin** 14h-19h

**Lundi 29 Juillet** 14h-19h

**Lundi 30 Septembre** 14h-19h

**Lundi 9 Décembre** 14h-19h

*Pour plus d'informations*  
**Tél. : 06 43 85 58 81**  
[associationdondusang59115@gmail.com](mailto:associationdondusang59115@gmail.com)

## Bus de l'accès au droit

Vous recherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit sur le parking de l'Hôtel de Ville, 25 rue de Lys de 14h à 17h :

**Mardi 9 janvier** ; **Mardi 13 février** ; **Mardi 12 mars**

## Inscriptions Écoles publiques (maternelles et élémentaires) 2024 - 2025

**Inscription au service  
des Écoles à l'Hôtel de Ville,**  
à partir du 16 janvier pour  
la prochaine rentrée de septembre  
et toute l'année en cas de  
changement d'école

Se munir du livret de famille,  
d'un justificatif de domicile récent de  
moins de trois mois, du carnet de santé  
de l'enfant et d'une attestation CAF  
pour la cantine et la garderie

Vous pouvez aussi pré-inscrire votre  
enfant de moins de 3 ans.

Une commission se réunira en  
fonction du nombre de places  
communiqué par les directeurs  
d'école pour étudier les dossiers.

### Pour les enfants non domiciliés à Leers

L'inscription se fait sous conditions.  
Une demande de dérogation motivée  
doit être adressée au maire au plus tard  
mi-avril. Elle sera étudiée en commis-  
sion en mai. À l'issue de celle-ci, un  
formulaire d'intercommunalité,  
avec justificatifs pour motiver  
la demande, devra être rempli.

En cas d'accord de la mairie de domi-  
cile, un certificat d'inscription scolaire  
sera délivré et devra être déposé dans  
les 15 jours qui suivent au directeur de  
l'école au vu de l'inscription définitive.

**Renseignements :**  
service des Écoles au **03 20 200 837**  
ou <https://www.ville-leers.fr/>  
**inscrire-son-enfant-lecole**

## Cérémonie des couples jubilaires

**Samedi 25 mai 17h**  
**Salle André Kerkhove**

**Inscriptions au service  
Animation à l'Hôtel de Ville  
du 3 janvier au 29 février**  
Se munir du livret de famille

La Ville de Leers organise des Jubilaires  
pour les couples mariés depuis  
50, 60, 65 et 70 ans et qui fêtent  
leur anniversaire de mariage.

**Noces d'Or** (50 ans),  
**de Diamant** (60 ans),  
**de Palissandre** (65 ans),  
**et de Platine** (70 ans)

## ALSH d'Hiver

**Du lundi 26 février  
au vendredi 8 mars 2024**

(sauf week-end et jour férié)

**9h30-17h ou 9h30-13h ou 13h-17h**

**Garderies dès 7h30 et jusque 18h**

**Inscriptions sur  
le portail Famille de la Ville  
du 23 au 30 janvier**

1. Faites la demande sur la démarche  
« *Inscriptions aux activités petites va-  
cances* »
2. Après un retour positif du service,  
sélectionnez les journées, matinées  
ou après-midis souhaitées sur l'onglet  
« *Réservations* »

Votre enfant est en maternelle et a 3 ans  
révolus, l'accueil de loisirs qui le concerne  
est celui des « *Kiwis* » à l'école Pauline  
Kergomard, rue Léonard de Vinci.

Votre enfant est en élémentaire, l'ac-  
cueil de loisirs qui le concerne est celui  
des « *Albatros* » à l'école Léonard de  
Vinci, rue Léonard de Vinci.

**Renseignements :**  
**service Jeunesse**  
**au 03 20 20 79 80**

# Résidence Autonomie Les Quatre Vents

Vous êtes peut-être à la recherche d'une solution d'hébergement pour vous ou pour une personne âgée de votre entourage. N'hésitez pas à contacter la résidence autonomie *Les quatre vents*.

## Où ça ?

À Leers, située à quelques pas du centre-ville, à proximité des commerces et des transports en commun.

## Pour quel public ?

Personne âgée de plus de 60 ans, seule ou en couple. Autonome dans les gestes de la vie quotidienne.

## Le principe de la résidence ?

- Vivre dans un environnement sécurisé (téléassistance, équipe présente en permanence) qui propose régulièrement des activités ludiques, créatives et divertissantes.
- Déjeuner en salle de restauration avec d'autres résidents pour créer des liens et entretenir des relations sociales tout en partageant un repas varié et équilibré.
- Être accompagné au quotidien par une équipe pluridisciplinaire et bienveillante.

## Le tarif ?

Pour les nouvelles entrées en 2024, loyer pour 31 jours 842,58 €



toutes charges comprises, obligation de consommer 8 repas par mois, soit un coût mensuel pour les frais d'hébergement et de restauration de 936,50 € minimum.

## Les démarches ?

Compléter un dossier d'admission après prise de contact avec la résidence *Les quatre vents* au 03 20 75 13 90 ou par mail : [lhaddadi@ccas-leers.fr](mailto:lhaddadi@ccas-leers.fr)

*Vous hésitez ? Vous êtes intéressé ? Venez visiter !*

*Un problème personnel ? Une solution personnalisée !*

## Retour à domicile après hospitalisation

*Renseignements utiles et démarches pour bien préparer la sortie et le retour à domicile après hospitalisation*

AVANT

### Hospitalisation programmée

Pour préparer votre hospitalisation et votre retour à domicile, vous pouvez contacter, avant l'hospitalisation :

- Les caisses de retraite principales et complémentaires
- Les mutuelles
- Les assurances personnelles (habitation, etc.)

PENDANT

Rencontrer l'assistante sociale de l'hôpital pour la préparation de la sortie et mettre en place les besoins nécessaires au retour à domicile dans les meilleures conditions possibles (aide-ménagère, port de repas à domicile, etc.).

APRÈS

Le CCAS peut vous accompagner dès votre retour à domicile pour le maintien des aides. N'hésitez pas à le contacter. Il peut vous renseigner et vous orienter dans vos démarches (Tél. : 03 20 200 605).

### Hospitalisation d'urgence



## 100 ans de Marcel Berthe

Marcel Berthe, figure emblématique de Leers et du Club des anciens dont il a été le président pendant 32 ans, a fêté ses 100 ans le 20 septembre dernier.

Souhaitons-lui une bonne continuation, entouré de ses proches et un grand MERCI pour son implication dans la vie Leersoise.



## Une Semaine bleue riche en rencontres intergénérationnelles

Dictée avec les élèves du collège, jeu de piste avec le Conseil Municipal des Jeunes, ateliers avec le Centre Petite Enfance, chorale avec l'École de musique, la **Semaine bleue 2023** était placée sous le signe des rencontres intergénérationnelles.

## Cercle Saint-Louis André Dupont nous a quittés

**Le 10 octobre dernier, André Dupont est décédé à l'âge de 84 ans.**

André a marqué la vie associative de la commune. Il a été durant trente ans le président emblématique du Cercle Saint-Louis. Très dévoué et investi, il a laissé une empreinte indélébile dans cette association dont il a contribué à faire l'institution qu'elle est à présent.

Il intègre le Cercle Saint-Louis en 1980. À cette époque, la bourloire est en difficulté. Ses locaux vétustes manquent d'entretien, sa fréquentation s'en ressent. En tant que nouveau président de la bourle, André Dupont est à l'initiative d'importants travaux de rénovation et d'extension des locaux qui communiqueront désormais avec ceux du Cercle Saint-Louis dont il va prendre également la tête. Très novateur, le président Dupont incitera par la suite le remplacement de la piste en terre battue par une piste synthétique. Il n'aura de cesse au fil des ans de demander des rénovations afin de pérenniser l'activité bourle à Leers à

laquelle il est tant attaché. Il n'hésitera d'ailleurs pas à batailler dans le but de faire classer la bourloire au patrimoine des monuments historiques. Sa victoire! Une belle victoire pour celui qui durant trois décennies se sera donné entièrement et passionnément pour le Cercle Saint-Louis. Parfois même au détriment de sa vie familiale, ses amis du Cercle le concèdent avec beaucoup de reconnaissance. Toujours motivé et décidé, André Dupont savait ce qu'il voulait et faisait en sorte d'y parvenir. Malgré tout, en 2019, non sans regrets, il a choisi de laisser la main à Alain Lamarche.

Comme beaucoup, le nouveau président se souviendra toujours d'André Dupont. Un modèle de président pour lui.





# En 2024, les tarifs pour occupation du domaine public évoluent

Lors du Conseil municipal d'octobre, les élus ont eu à se prononcer sur l'actualisation et la mise en place de nouveaux tarifs d'occupation du domaine public. Certains tarifs étaient inchangés depuis 2013 voire 2006. D'autres n'avaient jamais été instaurés. Afin de se mettre en conformité avec le Code Général de la Propriété des personnes publiques imposant le paiement d'une redevance pour toute occupation ou utilisation du domaine public, la Ville a revu l'application des tarifs demandés.

Ainsi, si jusqu'à présent ne faisaient l'objet d'une tarification que l'installation de commerces non sédentaires lors



du marché hebdomadaire, des forains, des vendeurs de fonds de greniers et des taxis, seront également soumis au paiement d'une redevance l'installation de terrasse de commerçants, de food trucks comme la pose excédant 7 jours de bennes ou d'échafaudages nécessaires à des travaux. Souhaitant responsabiliser certains habitants et au regard de coûts parfois engendrés pour la ville, toute mise en demeure d'un propriétaire n'ayant pas taillé sa haie empiétant sur le trottoir et gênant la circulation, tout comme le défaut de nettoyage après travaux seront dorénavant aussi tarifés.



Néanmoins, la Ville a fait le choix de conserver un principe de gratuité d'une part pour une occupation due à l'exécution de travaux intéressant un service public bénéficiant gratuitement à tous ou assurant la conservation du domaine public lui-même. D'autre part, la gratuité sera aussi de mise pour les associations leersoises, caritatives ou organismes d'intérêt général.

**PENSE-BÊTE : n'oubliez pas d'effectuer votre déclaration d'occupation du domaine public!**

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Activité concernée	Tarif
Commerces non sédentaires	0,30 €/m linéaire gratuité pour les associations leersoises ou caritatives ou de sensibilisation à un sujet d'intérêt général
Éléments mobiles sur le domaine public	0,20€/m <sup>2</sup> /jour à partir 7 <sup>e</sup> jour gratuité pour les concessionnaires et les institutions publiques
Défaut de déclaration d'occupation du domaine public	50 €
Taille de haie et nettoyage de chantier	prix de la prestation + forfait de gestion administrative de 46 €
Fonds de grenier	3 €/place (2m) pour Leersoises 4 €/place (2m) pour non-Leersoises gratuité pour les associations leersoises ou caritatives ou de sensibilisation à un sujet d'intérêt général

## ET AUSSI...

### De nouvelles dispositions concernant les spectacles proposés par la Ville

Par défaut, l'entrée aux spectacles proposés par la Ville est au tarif de 5 €, pour tous à partir de 13 ans. Elle est gratuite pour les enfants jusque 12 ans inclus.



Certains spectacles peuvent faire l'objet d'une délibération spécifique déterminant un tarif différent.

#### Gratuité aux spectacles suivants :

- spectacle de la Semaine bleue pour les seniors tels que définis pour l'inscription au colis de fin d'année
- spectacle enfance dans le cadre des fêtes de fin d'année
- spectacle de plein air.



déchets de viande, poisson, produits laitiers et fromages, pain, marc de café et filtre papier, épluchures d'oranges, citrons, clémentines, peaux de banane, coquilles d'œufs, coquilles de noix, noyaux, feuilles de thé ou infusions, litière de petits animaux herbivores, litière de chat, fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles mortes et branchages.

■ Dans mon **composteur individuel ou collectif**



Déchets de préparation de repas (épluchures de fruits et légumes crus, trognons, fruits ou légumes abîmés), marc de café et filtre papier, épluchures d'oranges, citrons, clémentines, peaux de banane, coquilles d'œufs, coquilles de noix, noyaux, feuilles de thé ou infusions, litière de petits animaux herbivores, fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles mortes et branchages.

■ À la **déchetterie**



Matières grasses (huiles de cuisson et de friture), fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles mortes, branchages et déchets végétaux en grandes quantités (grosses tailles de haie, élagage...).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Depuis 2011, il est interdit de brûler des déchets végétaux et tout autre déchet ménager. Le brûlage des déchets verts à l'air libre dégage des particules fines qui polluent énormément. Ces déchets doivent être mis dans la poubelle verte (pour les petites quantités) ou apportés en déchetterie.



**Autre possibilité :** vous pouvez utiliser vos déchets de jardin en mulch ou en paillage pour protéger et nourrir le sol de votre jardin. La pelouse tondu, les feuilles mortes et les herbes sèches peuvent être utilisées en paillis, ainsi que les branchages broyés. Depuis cette année, la MEL propose à ses habitants des opérations de broyage.

**PETIT RAPPEL**  
aux propriétaires de chiens



Tout propriétaire de chiens en est responsable et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les gênes ou incidents :

- Se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour ramasser les déjections animales.
- S'assurer que son animal ne génère pas de nuisances sonores, ne morde pas et ne cause pas de dégâts.
- Promener systématiquement son chien en laisse.
- Ne pas laisser divaguer son chien : Le Code rural précise que « la divagation ou l'errance d'un chien désigne le fait d'échapper à la surveillance effective de son maître, en se trouvant hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou en étant éloigné de celui-ci d'une distance dépassant 100 mètres ».

Une convention est d'ailleurs établie avec la fourrière animale située à la LPA de Roubaix pour l'accueil de ces animaux errants ou en état de divagation.

## Près de 600 arbres et arbustes plantés cet automne

*En novembre, la sève des végétaux redescend dans les racines. C'est le moment idéal pour planter ! Tour d'horizon des différents projets menés par la Ville cet automne.*

### Fruitiers et petits fruitiers avec le projet lauréat du Budget participatif

Les lauréates de la première édition du Budget Participatif ont porté un projet de plantations d'arbres fruitiers, petits fruitiers et plantes vivaces. Répartis sur quatre sites, une quinzaine de pommiers, poiriers et cerisiers ont été plantés, ainsi que des petits fruitiers (framboises, groseilles rouges et blanches, cassis) et des plantes vivaces : églantiers, cornouillers (cornouiller mâle, cornouiller blanc...), viornes (viorne lantane, viorne obier...), forsythia.

**LE BUT ?** Embellir le cadre de vie avec des espèces résistantes et peu gourmandes en eau, lutter contre les fortes chaleurs en apportant de l'ombre, et favoriser la biodiversité en offrant le gîte et le couvert aux oiseaux et aux insectes. Enfin, permettre aux habitants de consommer les fruits ainsi produits, dans un esprit de convivialité et de partage.

**OÙ LES TROUVER ?** Rue des Peupliers et Sentier du Dépôt, allée des Châtaigniers, square du c<sup>ne</sup> Bauwens, rue Louise de Bettignies.



### Espèces régionales avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature

Cette association, conventionnée avec la Ville de Leers, a mené cet automne deux chantiers de plantation d'espèces régionales (noisetier, troène, églantier, prunellier...). Les espèces régionales présentent un vrai intérêt écologique, car elles sont bien adaptées au climat et offrent de nombreux services aux oiseaux et insectes de notre région.

**OÙ LES TROUVER ?** Espace Arnaud Beltrame et quartier du Carihem (espace vert au niveau de l'entrée de Leers).



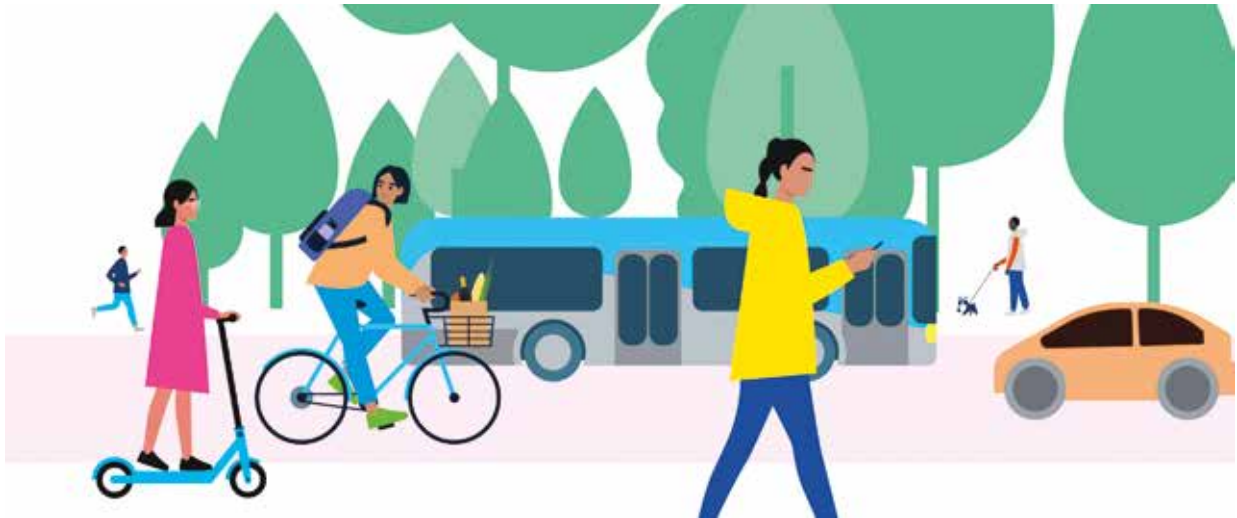
### Et aussi...

La Ville continue de mener des actions de plantation qui s'inscrivent dans la logique de sa Ligne d'engagement environnemental raisonné et spécifique, qui donne la préférence aux plantes vivaces et aux espèces mellifères, tout en recourant à des pratiques comme le paillage pour économiser la ressource en eau. Une douzaine d'arbustes fruitiers et de petits fruitiers ont ainsi été plantés.



**OÙ LES TROUVER ?** Allée des Ormes, rue de la Motterie, rue de Jüchen.

# « Parlons Mobilités Durables » : une réflexion sur la mobilité construite avec les Leersois



Vous êtes plus de 80 à avoir répondu au questionnaire diffusé cet automne sur la mobilité durable. Vos réponses et vos remarques permettent de dresser un état des lieux, afin de guider l'action municipale sur les questions de mobilité. La mobilité relève du champ de compétence de la MEL, mais la Ville a elle aussi un rôle à jouer pour relayer les besoins et faciliter les mobilités durables. **En 2024, un groupe de travail composé d'habitant(e)s volontaires sera convié pour poursuivre et approfondir la réflexion sur ces questions, afin de faire émerger des solutions.**

## Ce qu'il ressort de notre enquête

La voiture reste le moyen de transport le plus massivement utilisé par les Leersois(es), que ce soit pour les déplacements professionnels ou de formation, pour réaliser leurs courses alimentaires ou se rendre à leurs loisirs.

Pourtant, vous êtes nombreux à vous intéresser aux modes de déplacement durables que sont la marche à pied, le vélo ou encore le covoiturage. Voici une synthèse de vos remarques.

### La marche à pied



La marche à pied est le moyen de déplacement doux le plus largement pratiqué par les Leersois. **45 %** des personnes interrogées se déplacent à pied pour leurs trajets à l'intérieur de la ville. La plupart des quartiers sont en effet à maximum une vingtaine de minutes à pied du centre-ville. L'encombrement des trottoirs par les véhicules stationnés et les poubelles apparaît cependant comme un obstacle à de nombreux piétons. Le manque de largeur des trottoirs peut aussi obliger les piétons à devoir circuler sur la chaussée.

### Le vélo

**64 %** des personnes ayant répondu à l'enquête possèdent un vélo, mais seulement **15 %** l'utilisent pour leurs déplacements du quotidien. Le manque d'infrastructures cyclables sécurisées et de stationnement sécurisé qui soit bien identifié est un frein important à l'utilisation. C'est donc en jouant sur ces leviers que la pratique du vélo pourrait se développer. C'est un sujet que porte la Ville auprès de la MEL.



### Les transports en commun

**50 %** des personnes interrogées n'utilisent jamais les transports en commun. Plus d'un quart déclare ne pas savoir quels sont les arrêts de bus à proximité de chez eux, et ne pas véritablement connaître l'offre de transports en commun. Les transports en commun sont donc très peu utilisés pour les trajets du quotidien.



C'est avant tout la durée trop importante des trajets et le manque de liaison directe qui sont perçus comme des obstacles.

### Le covoiturage

Seul **27 %** des personnes interrogées a déjà pratiqué le covoiturage, de manière régulière ou occasionnelle. Un quart (24 %) serait intéressé que se développe un réseau de personnes pratiquant le covoiturage à Leers pour les déplacements domicile/travail ou les trajets du quotidien.



## GLAM

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre utile »

disait Saint-Exupéry.

En édito, je reprends l'expression : « Gouverner c'est prévoir », au sujet du recensement à venir et de l'accompagnement nécessaire à l'évolution et aux enjeux de l'avenir de Leers, mais elle ne suffit pas à caractériser ce que doit être l'exercice d'une gouvernance, même au niveau d'une simple commune : à savoir décider.

En effet, le président Mitterrand disait : « Gouverner, ce n'est pas plaire », et Waldeck-Rousseau : « Gouverner, c'est choisir entre deux inconvénients ! » mais jamais notre équipe ne souscrira à la citation de Machiavel : « Gouverner, c'est faire croire ».

Et pour en finir avec les citations, les promesses, dit-on, n'engagent que ceux qui y croient !

Jamais nous ne faisons de promesses sans analyse sérieuse ou ne prenons de décisions importantes sans état des lieux, discussions, échanges et consultations ou concertations et toujours dans un seul but : l'amélioration de notre quotidien.

En cette période de souhaits et bien-tôt de vœux, notre groupe espère sincèrement que, tant au niveau international, qu'au niveau très local, les esprits s'apaisent et que les échanges progressent alors que régresseront les invectives et inutiles surenchères.

Notre commune doit continuer à se développer harmonieusement, dans le respect de chacun et l'intérêt de toutes et tous.

Cette phrase, simple, est vraiment la synthèse du travail entamé depuis de nombreuses années par notre groupe et restera notre ligne de conduite.

Notre groupe et moi-même vous souhaitons une période des fêtes de fin d'année la plus agréable et festive possible.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr  
www.glamleers.com

## VIVRE À LEERS

Leers à l'honneur pour le site Motte Bossut !

C'est sur France 3 Nationale qu'a été diffusée l'émission « Les Héros du Patrimoine ». Une émission dédiée au patrimoine français. Cet épisode se penchait plus particulièrement sur le patrimoine industriel dans les Hauts-de-France. Après une pétition réunissant plus de 2700 signataires (toujours disponible sur [www.vivrealeers.fr](http://www.vivrealeers.fr)) Le site Motte-Bossut a retenu l'attention du réalisateur.

Face au projet unilatéral du maire de Leers de détruire 95 % du site pour minimum 200 logements (toujours pas débattu en Conseil municipal), avec mon équipe VIVRE À LEERS, accompagnés de plusieurs Leersois et Leersois, nous avons été interviewés sur notre vision de lusine Motte-Bossut. L'ensemble de cette émission a démontré qu'un autre projet était possible pour ce site appuyé par l'intervention du Conservateur général du Patrimoine français au ministère de la Culture. Ce dernier a expliqué le pouvoir des élus locaux dans le reclassement du patrimoine. Cette émission, c'est aussi un reportage sur une commune de 200 habitants dans l'Est de la France qui arrive à maintenir son patrimoine debout avec un accompagnement : État, Métropole, Région...

Comme nous sommes force de propositions, vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres notre vision de la « renaissance » de ce patrimoine leersois. Nous ne pouvons pas faire table rase du passé, c'est notre identité, nos racines que nous devons défendre, nous regrettons que celui qui est censé être le premier serviteur de la ville ne le comprenne pas.

« Cette certitude d'avoir raison qui est, à mes yeux, le signe infaillible de l'erreur ».

Jean Rostand (1894-1977)

Mon équipe VIVRE À LEERS et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jérémy ROTSAERT  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealeers.fr  
<https://www.vivrealeers.fr>

## VITALISER LEERS

Une question une réponse

La digitalisation, et par elle la dématérialisation, est en marche. Par l'ordinateur, la tablette ou le téléphone portable, il n'y a ni achat ni acte administratif ou échange qui y échappe. Tout peut désormais être fait « en ligne ».

Faut-il la contester? Certes pas. Elle fait déjà partie de notre quotidien. Or, comme nous le suggère Jules Michelet, évitons de perdre notre temps en débat futile « pendant qu'on discute sur le sexe des anges et autres sublimes questions, mieux vaut s'acharnait aux réalités ».

Il faut donc voir d'un bon œil l'arrivée d'une application numérique qui permettrait, sous réserve de bonne fonctionnalité, de simplifier les démarches des Leersois, de gagner en clarté, fluidité et rapidité. C'est un échelon supplémentaire sur l'échelle de la qualité relationnelle que la Ville doit établir avec ses administrés.

Viser le haut de l'échelle est vertueux, à condition de ne pas négliger la base. Or, force est de constater qu'il faut encore assainir quelques points à ce propos. Le portail Famille pour centraliser les démarches scolaires et périscolaires pourrait être positif si les délais d'inscription imposés aux familles laissaient le temps de le faire. Il faut les assouplir. La digitalisation des questions pourrait fluidifier l'échange d'information, certes; si on y répond. Combien de demande de rendez-vous laissés pour compte? Combien de mails laissés des mois en attente de traitement sans retour? Combien de « j'ai donné les consignes pour que l'administration vous réponde », sans poursuite? Est-ce les services qu'il faut blâmer ou, plutôt selon mon opinion, les élus qui ne s'assurent pas le suivi de leurs consignes divergentes.

Il faut vivre avec son temps et sa dématérialisation, oui, mais pas sans qu'elle soit humaine. Qu'elle prenne en compte celles et ceux qui ne sont ni formés, ni équipés. Que les accueils suffisants soient maintenus pour prendre le temps de l'échange. Et surtout, quel qu'en soit le vecteur, qu'elle veille à répondre. Un service public qui se dit de proximité ne doit pas mettre plus d'une semaine à apporter un premier retour. Il peut être négatif, explicatif, ouvrir un calendrier plus long s'il le faut à condition du suivi ultérieur; mais chaque question doit avoir sa réponse. C'est davantage que du service de proximité. C'est de la politesse.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr  
www.vitaliserleers.fr

## Naissances, mariages et décès

### Juillet 2023

#### Ils nous ont quittés

Doroteia Cardoso épouse Semedo, le mercredi 12

### Août 2023

#### Ils ont souri à la vie

Ombeline Parent, le mercredi 2

### Septembre 2023

#### Ils ont souri à la vie

Télio Taverniers, le vendredi 22

#### Ils se sont unis

Julien Valet et Sandra Malendes, le samedi 16

Éric Jubaru et Marie-Hélène Deblaere, le samedi 23

Yannick Snauwaert et Marie-Laure Tricoit, le samedi 23

Anthony Zarcone et Laura Goncalves, le samedi 30

#### Ils nous ont quittés

Lyenzo Trigalez, le vendredi 15

Monique De Witte veuve Tricoit, le samedi 16

Josiane Wauquier épouse Ziebal, le mercredi 20

Claudie Féron épouse Vasseur, le vendredi 29

### Octobre 2023

#### Ils ont souri à la vie

Jade Dubois, le dimanche 15

#### Ils se sont unis

Vincent Muraz et Éloïse Lebel, le samedi 14

Ibrahim Essadik et Zineb Errami, le samedi 21

Philippe Dieumegard et Aurélia Derolez, le samedi 21

Rodrigue Deligny et Jessica Beauval, le samedi 28

#### Ils nous ont quittés

Catherine Dubarre épouse Dombrowski, le dimanche 1<sup>er</sup>

André Dupont, le jeudi 5

Jacqueline Van Landuyt veuve Tabariès, le dimanche 8

Gilles Desombre, le vendredi 13

Francis Legrand, le dimanche 15

Claude Coorevits, le samedi 21

### Novembre 2023

#### Ils ont souri à la vie

Auxence Denorme Herdier, le samedi 18

#### Ils nous ont quittés

Lydie Moreau, le lundi 6

Mauricette Hennart veuve Tholas, le vendredi 10

Lucette Leman épouse Rotthier, le dimanche 12

Henriette Marien épouse Castelain, le lundi 13

Delphine Mommens, le mercredi 22

Claude Weymiens, le jeudi 23

Bernard Dal, le jeudi 30

### Décembre 2023

#### Ils se sont unis

Jean-Marc Bennabi et Corinne Druel, le vendredi 1<sup>er</sup>

#### Ils nous ont quittés

Sandrine Scritte épouse Mimoun, le vendredi 1<sup>er</sup>

Jeanine Michon épouse Vangroeningen, le mardi 5

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

## ATTENTION AUX ARNAQUES

Des pratiques commerciales abusives, mensongères ou trompeuses, sont régulièrement constatées, et ce d'autant plus durant les fêtes. **Que ce soit en porte à porte, au téléphone ou en ligne, soyez vigilants !**

■ En porte à porte, pensez à bien demander la carte officielle.

■ Si on vous dit que vous avez un colis en attente, vérifiez avec le numéro du colis qui vous a été envoyé lorsque vous avez fait votre commande, et assurez-vous que vous êtes bien sur le site officiel du livreur.

■ Méfiez-vous aussi des messages inattendus, dans lesquels il y a des fautes d'orthographe, des promos trop belles pour être vraies sur les réseaux sociaux peu regardants sur les publicités sponsorisées, et évitez de commander sur les sites basés à l'étranger.

■ Et puis surtout, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par mail ou téléphone. Aucun organisme officiel ne les demande.

## Pour recevoir mon courrier



À l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, **La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie de trottoir attenante à leurs habitations.**

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



## Plan d'alerte

### GRAND FROID

La Ville de Leers vous informe que conformément au décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004, des dispositions sont prises pour la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels. Ainsi, il est rappelé qu'un registre nominatif est ouvert en mairie pour y inscrire les personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes en situation de handicap. L'inscription sur ce registre est fortement conseillée lors d'épisodes de chaleur, mais également en période hivernale en prévision de grand froid ou encore en cas de pandémie de grippe. **Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter le CCAS en mairie de Leers au 03 20 200 605.**



## CONTACT

Police municipale  
intercommunale

38, rue du G<sup>al</sup> Leclerc  
59510 HEM

Tél. : 03 20 66 58 22





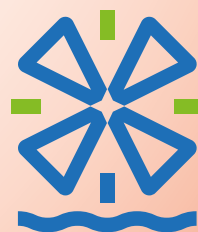
*Jean-Philippe Andriès*

*et le Conseil municipal*

*vous souhaitent de*

*Joyeuses Fêtes*

*et une Bonne Année 2024*



VILLE DE  
Leers